



ATTESTATION TECHNIQUE DE CONFORMITÉ DU VTAE

Dimanche 17 juillet 2022 - Randonnée 28 km

Je soussigné (magasin)..... atteste que le vélo appartenant à M., de
marque, modèle, année....., n'a subi aucune
transformation qui pourrait augmenter sa puissance ou porter sa vitesse au-delà de 25 km/h
réglementaire.

Ce VTAE dispose d'une programmation de circonférence de roue de mm qui
correspond à la circonférence réelle de cette même roue (5% de marge d'erreur tolérée).

Fait à, le

Cachet du magasin.